

	<b>Intitulé du poste :</b> Directeur d'accueil de loisirs enfance-jeunesse
<b>Poste :</b> <b>Date de création :</b> <b>Mis à jour le :</b>	<b>Domaine :</b> Animation
<b>Cadre statutaire :</b> Cat B : Animateur	<b>Métier :</b>
	<b>Affectation :</b> Direction Enfance-Jeunesse
<b>Quotité :</b>	<b>Supérieur Hiérarchique :</b> Cheffe de service Enfance Jeunesse Vie Scolaire
<b>ENJEUX DU POSTE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir la mise en œuvre des objectifs éducatifs poursuivis par la municipalité dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT).</li> <li>- Favoriser le développement de la curiosité intellectuelle des enfants et l'éveil de centres d'intérêts nouveaux par l'accès à des activités sportives, culturelles, artistiques et éco-citoyennes dans les accueils de loisirs.</li> <li>- Construire un dialogue permanent, à la continuité éducative avec l'Éducation Nationale (écoles et collège), les partenaires et les familles.</li> </ul>	

<b>ACTIVITES</b>	
<p>Au sein d'un groupe scolaire, vous dirigez l'accueil de loisirs périscolaire pour 80% de votre temps de travail. Au sein du service, vous assurez également la direction de l'accueil de loisirs jeunesse sur des périodes de vacances scolaires (20%).</p>	
<b>Management de proximité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrer l'équipe d'animateurs et d'ATSEM sur le temps périscolaire, et l'équipe d'animateurs sur le temps extra-scolaire (jeunesse 11-17ans)</li> <li>• Organiser et animer les réunions d'équipe des animateurs et des ATSEM</li> <li>• Participer au recrutement des animateurs</li> <li>• Encadrement fonctionnel des agents de restauration sur la pause méridienne</li> </ul>
<b>Mise en œuvre du Projet Éducatif de Territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique des accueils de loisirs de la commune</li> <li>• Organiser dans le temps et l'espace les temps d'accueil de loisirs à travers des programmes d'animation</li> <li>• Organiser la communication autour des accueils de loisirs et assurer la relation aux parents et aux partenaires éducatifs (notamment l'Éducation Nationale)</li> <li>• Garantir la continuité et la cohérence éducative sur l'ensemble des temps et des âges de l'enfant</li> </ul>
<b>Suivi administratif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi administratif et réglementaire des ACM</li> <li>• Gérer les effectifs de présence et la transmission des effectifs réels au service Espace Famille</li> <li>• Suivi sanitaire des mineurs accueillis</li> <li>• Suivi budgétaire des accueils de loisirs</li> </ul>

Compétences et technicité du poste	Niveau de maîtrise		
	1	2	3
Savoirs			
Connaissance des enjeux liés au Projet Educatif de Territoire			X
Connaissance de la réglementation des ACM			X
Connaissance des collectivités territoriales		X	
Connaissance des acteurs locaux		X	
Connaissance des dispositifs partenariaux		X	
Savoirs Faire			
Mettre en œuvre des activités adaptées, propres à développer la curiosité intellectuelle des enfants			X
Conduire des projets partenariaux en cohérence avec les enjeux de territoire		X	
Rédiger des notes de synthèse et des projets d'animation		X	
Savoirs faire relationnels			
Capacité à créer une relation de confiance et d'écoute avec les enfants			X
Capacité à manager une équipe d'animateurs		X	
Capacité à travailler en équipe et à développer des partenariats			X
Esprit d'initiative et créativité		X	
Autonomie et adaptabilité face au changement			X
<i>1: Notions, 2: Capacité à mettre en pratique, 3: capacité à transmettre</i>			

### Conditions d'exercice

Lieux de travail	Écoles maternelles et élémentaires Maison du Parc – Siège de la Direction Éducation Escale – Service jeunesse
Matériel	Ordinateur et téléphone portable Bureau à la Maison du Parc – Direction Éducation Enfance Jeunesse Possibilité mise à disposition d'un vélo de service Voiture de service partagée au sein de la Direction
Avantages	Prime de coordination Prime annuelle Chèques vacances Prise en charge du repas de midi pendant le temps périscolaire du midi
Risques et contraintes du poste	Plusieurs sites de travail répartis sur la commune – Allers-retours à prévoir dans la journée entre l'école et le bureau Temps de travail annualisé (31h semaine scolaire, 45h semaine vacances scolaires) Réunions en soirée Participation à des projets ponctuels les week-ends
Relations fonctionnelles	Équipe service enfance, jeunesse, vie scolaire (10 agents) Équipe d'animateurs et ATSEM (60 agents) Équipe pédagogique écoles maternelle et élémentaire, du collège (enseignants...) Directions et Services de la Ville Partenaires associatifs (Alfa3a, clubs sportifs, associations culturelles...)

### Profil

Formation	Titulaire d'un diplôme de niveau IV (BPJEPS LTP, DEJEPS, BEATP-ASVL...)
Expérience	Significative dans le domaine de l'animation